

## **Compte-rendu du Conseil Municipal du 21 juillet 2014**

**Présents:** Annie BOULAIN, Danièle CASTERA, Alain CHASSEUR, Danielle DEGOS, Eric LABASTE, Jean-Pierre LAUDINET, Roger LARRODE, Patrice LAULOM, Nathalie MARIMPOUY, Thomas PEYRES, Christelle POUYANNE, Josette PREUILHO, Sophie ROBERT, Pierre VENDRIOS.

**Excusé :** Thierry GUILLOT

**Pouvoir :** Thierry GUILLOT à Alain CHASSEUR

**Secrétaire de séance:** Eric LABASTE

### **1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 27 février 2014**

Approbation à l'unanimité.

### **2/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 19 juin 2014**

Approbation à l'unanimité

### **3/ Compte rendu des commissions**

- Commission organisation des manifestations: en raison des mauvaises prévisions météorologiques le marché nocturne sera reporté au jeudi 21 août.
- Commission voirie : le programme de travaux 2014 est terminé : Route de Priet, descente de l'Eglise, Voie de l'Ecole et Chemin de Guillemet
- Commission bâtiments : les travaux de rénovation de la salle de l'Ormeau sont achevés.

### **4/ 4 L TROPHY 2015 : demande de subvention**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la demande de subvention de Sibylle ULYSSE pour l'opération humanitaire 4L TROPHY. Accord à l'unanimité du conseil municipal pour lui accorder la somme de 300 €.

### **5/ Choix entreprise aménagement trottoirs**

Monsieur le maire explique que trois entreprises ont été consultées pour la réfection en enrobés des trottoirs dans la traversée du bourg et soumet les trois devis reçus :

- CASTILLON TP à DAX pour un montant de 17 806 € HT et 21 367.20 € TTC.
- CARRIERES LASSALLE SARL à SAINT JEAN DE MARSACQ pour un montant de 22 734. 00 € HT et 27 280. 80 € TTC.
- BAUTIAA à POMAREZ pour un montant de 21 165. 50 € HT et 25 398. 60 € TTC.

Accord à l'unanimité du conseil municipal pour retenir la proposition de l'entreprise CASTILLON TP à Dax.

### **6/ Choix entreprise matériel informatique école primaire**

Monsieur le Maire rappelle que plusieurs entreprises ont été consultées pour l'acquisition d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur portable. Le devis de la société Landes Esprit Micro à DAX pour un montant de 2726. 26 € HT et 3260. 62 € TTC est adopté à l'unanimité.

## **7/ Choix entreprise mobilier salles de réunion**

Concernant l'acquisition de mobilier de bureau pour les salles de réunion, Monsieur le Maire propose de retenir le devis de la société HAMMER à DAX pour un montant de 4 166. 00 € HT et 4999. 20 € TTC

Adopté à l'unanimité

## **8/ Décision modificative n°1**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'adopter une décision modificative en section d'investissement, comme suit :

<b>DEPENSES</b>	
<b>Article (chapitre) - Opération</b>	<b>montant</b>
2112(21)- 97 terrains de voirie	+21 500. 00
2183 (21) – 109 matériel informatique	+ 3500. 00
2184 (21) -95 mobilier	+ 5000. 00
2313 (23) constructions	- 30 000. 00
<b>Total dépenses</b>	<b>0.00</b>

Adoption à l'unanimité.

## **9/ Analyse des diverses options concernant le pavement Lahargou**

Dans l'attente d'informations de l'Office Public de l'Habitat des Landes concernant le projet de création des logements sociaux sur le site de Lahargou, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de sursoir ce point de l'ordre du jour à la prochaine réunion du conseil. Accord à l'unanimité.

## **10/Questions et informations diverses**

Répartition Fonds d'Equipeement des Communes (FEC) 2014 : 2866. 17€.